



CENTRE-VAL DE LOIRE
www.ladapt.net

LADAPT LOIRET

CSSR - Centre de Médecine Physique et de Réadaptation

Bienvenue à l'hôpital de jour

L'hospitalisation de Jour

est un mode de prise en charge alternatif à l'hospitalisation conventionnelle permettant à des patients d'allier vie quotidienne et rééducation intensive.



L'organisation de la prise en charge

L'organisation des soins et votre parcours dans le service d'hospitalisation de jour s'inscrivent dans un processus de rééducation et réadaptation.

L'équipe pluridisciplinaire du service d'hospitalisation de jour est composée :

- d'un médecin, coordonnateur de l'hospitalisation de jour, spécialiste en médecine physique et de réadaptation ;
- d'une infirmière qui assure les soins nécessaires ;
- d'aide-soignantes en rééducation qui vous accompagnent dans certaines prises en soin sur le plateau de rééducation ;
- d'une équipe de rééducation constituée de masseurs-kinésithérapeutes, ergothérapeutes, neuropsychologues, psychologue, orthophonistes, psychomotriciens, enseignants d'activités physiques adaptées, ingénieur en biomécanique, assistants sociaux et diététicien qui interviennent en fonction de votre projet thérapeutique.



Votre arrivée

Le premier jour de votre prise en charge, vous devez vous présenter au bureau des admissions afin d'annoncer votre arrivée. Pensez à apporter votre dernière ordonnance, tous les documents médicaux récents (courriers médicaux, compte-rendu opératoires et radiographie) en votre possession ainsi que les documents administratifs afférents (pièce d'identité, carte vitale, carte de mutuelle...).

Ensuite, vous rencontrez le médecin en consultation pour établir conjointement votre projet thérapeutique et sa durée.

La secrétaire vous accompagne auprès de votre premier thérapeute.

Votre prise en charge se déroule sous forme de séances de rééducation, avec différents professionnels, sur plusieurs jours de la semaine, planifiées dès votre admission.

Tout changement de planning ou de thérapeute vous sera signifié le plus rapidement possible.

Le service d'hospitalisation de jour fonctionne de 9h00 à 16h45 du lundi au vendredi à l'exception des jours fériés.





■ Votre prise en charge

Chaque jour, à votre arrivée, vous devez vous enregistrer sur le registre prévu à cet effet à l'**accueil** de l'établissement, puis vous signaler à la **secrétaire** du service qui enregistre votre présence.

Un casier sécurisé est mis à votre disposition pour déposer vos affaires personnelles dans le vestiaire du service. Vous devez le **vider tous les jours**.

Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge à la journée ou à la demi-journée en fonction du projet établi en prenant en compte vos contraintes éventuelles et les

impératifs organisationnels du centre.

Les séances de rééducation se déroulent sur les plateaux techniques de rééducation.

Durant la première semaine de votre séjour, l'infirmière référente de l'hôpital de jour prend votre taille et votre poids. Elle les vérifie une fois durant votre séjour. Elle intervient également si vous avez besoin de soins infirmiers tels que des pansements, des prélèvements sanguins, etc. L'infirmière vous accompagne également lors des différents examens complémentaires réalisés dans l'établissement.

Les réunions de concertation pluridisciplinaire

Chaque semaine, les professionnels qui vous prennent en charge se réunissent pour échanger sur votre évolution et ainsi optimiser et actualiser le projet thérapeutique. Le médecin vous informe de toute décision nouvelle relative à votre prise en charge.

■ Votre sortie

La décision de sortie est prise en réunion de concertation pluridisciplinaire. Elle est organisée avec le patient.

- La semaine précédant votre sortie, une consultation médicale est programmée afin que le médecin vous expose la synthèse de votre séjour et programme les modalités de suivi. Il établit également les ordonnances nécessaires.
- Un compte-rendu écrit d'hospitalisation vous sera adressé ainsi qu'à votre médecin adresseur et votre médecin traitant.
- Vous pouvez librement interrompre votre prise en charge de manière anticipée, après information médicale des conséquences de ce choix.



VOS INTERLOCUTEURS

- Secrétariat médical d'hospitalisation de jour : 02 38 28 17 35
- Infirmière référente : 02 38 28 17 44
- Médecin référent : s'adresser au secrétariat médical

■ INFORMATIONS PRATIQUES

- La pause déjeuner commence à 12h00. La reprise des séances peut se faire à partir de 13h en fonction de votre planning.
- Vous pouvez déjeuner dans la salle de restaurant de l'établissement en ayant pris soin d'en informer la secrétaire médicale au préalable.
- Une salle de repos est disponible pour vous permettre de récupérer entre deux séances de rééducation.
- Par respect des autres patients et des professionnels, l'usage des téléphones portables est interdit dans les espaces de soins et de rééducation.
- Les déplacements entre votre domicile et le centre peuvent se faire par vos propres moyens, en taxi ou en ambulance. Les bons de transport sont prescrits par le médecin.
- Le service de consultations externes propose des examens complémentaires (bilan urodynamique, électromyogramme et injection de toxine botulinique) et des consultations spécialisées (appareillage, podo-prothésique, laboratoire d'analyse de la marche).

“vivre ensemble, égaux & différents”



LADAPT LOIRET - CSSR spécialisé MPR : 658 D, rue des Bourgoins - 45200 AMILLY
Tél. : 02 38 28 17 17 @ : accueil.loiret@ladapt.net

